

FAQ : Comment demander /renouveler mon référencement comme prestataire d'identification sur la nouvelle plateforme BicyCode ?

Il vous faut vous créer un compte pro / prestataire d'identification BicyCode®

L'inscription à ce compte vous permettra ensuite d'accéder aux fonctionnalités suivantes :

- Commander des kits d'identification, selon l'offre proposée
- Gérer vos stocks de kits de solutions d'identification : numéros à graver, ou étiquettes, selon vos commandes en amont
- Procéder à l'enregistrement des cycles et des données des propriétaires (rappel cela est à présent obligatoire et c'est au prestataire d'identification de procéder à cet enregistrement)

Attention, ces plateformes ne sont pas toutes encore actives : date d'activation prévue pour mi-février 2021, nous vous préviendrons dès que cela sera effectif. Mais si vous êtes déjà enrôlés avec un compte activé, cela vous fera gagner du temps.

Le lien d'accès au formulaire d'enrôlement pour vous inscrire :

<https://signin.bicycode.eu/>

Avant de commencer

Voici les informations qui vous sont demandées afin que :

- vous puissiez valider votre formulaire d'inscription
 - et que nos services puissent contrôler, valider votre demande, activer votre compte et vous fournir vos id d'accès :
- Il faut déterminer qui / quel service au sein de votre structure sera le **réfèrent BicyCode®**. C'est à lui de procéder à la demande de référencement/ à la création du compte pro/BicyCode®. Il sera **l'administrateur du compte pro BicyCode®** et recevra les **identifiants d'accès**. Il sera aussi l'interlocuteur principal des communications émanant de BicyCode : l'adresse mail renseignée servira de login pour recevoir les identifiants.
 - **Munissez vous d'un Pdf ou image de la pièce d'identité** (CNI ou passeport) de la personne chargée d'être **la référente** du service d'identification des vélos / administratrice du compte / ou représentante légale au sein de votre structure. Cela vous sera demandé pour validation du compte.
 - **Munissez-vous des documents officiels** comprenant les numéros d'identifiants administratifs suivants. Selon votre cas vous devez renseigner plusieurs des identifiants demandés.

Code APE* : Code délivré par l'Insee, permet d'identifier la branche d'activité principale de votre structure. (pour toute structure)

Numéro SIRET* : votre numéro d'Immatriculation inscrit au répertoire national des entreprises et des établissements, géré par l'Insee. en principe chaque établissement dispose de ce type de numéro, qui est rattaché à son adresse postale. Si vous êtes un service de collectivité et que vous ne disposez pas d'un numéro de ce type en propre, vous pouvez indiquer celui du siège de votre collectivité.

Numéro RNA* (si vous êtes une association) : ***RNA = Registre national des Associations.**
Toutes les associations créées ou ayant déclaré un changement de situation depuis 2009 en disposent, en savoir plus : <https://www.associations.gouv.fr/immatriculation.html>

Pour les associations d'Alsace Moselle merci d'indiquer le **numéro d'immatriculation de votre association** tel qu'inscrit au registre du tribunal d'instance du lieu de votre siège.

- A titre de preuve, il vous sera aussi demandé de **télécharger** en format pdf les attestations correspondantes :
 - **Pour une association** : l'attestation d'inscription au RNA (Registre national des Associations) ;
 - **Pour une association Alsace Moselle** : l'extrait du registre du tribunal d'instance du siège de votre association / ou annonce de votre existence publiée au JOAFE <https://www.journal-officiel.gouv.fr/associations/> ;
 - **Pour une collectivité** : aucune pièce justificative , par contre il faut indiquer impérativement le Numéro Siret – si votre service/structure n'en a pas en propre, indiquez celui du siège de votre collectivité ;
 - **Pour une société privée** : vélociste, réparateur de cycles, etc. : extrait de KBIS valide de moins de 3 mois et numéro SIRET.

- **Munissez-vous également de toutes les informations jugées utiles afin de permettre à votre structure d'être visible du public, sur la carte > où faire identifier son Vélo?**

- ⇒ Une fois votre demande d'inscription finalisée par vos soins, nos services procéderont à la vérification du dossier et des informations fournies. Si toutes vos informations sont complètes, vous recevrez un courriel de validation. A défaut il vous faudra compléter ou rectifier les informations fournies.